



EXPÉRIMENTATION « OBJECTIF ZAN » : PROJET DU SYNDICAT D'ÉTUDE ET DE PROGRAMMATION DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE (69)

CONTEXTE ET ENJEUX

Le Syndicat d'Étude et de Programmation de l'Agglomération Lyonnaise (SEPAL) est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sur un territoire composé de la Métropole de Lyon, de la Communauté de communes de l'Est lyonnais et de la Communauté de communes du Pays de l'Ozon. Ce territoire comprend **59 % d'espaces naturels et agricoles** et **41 % d'espaces urbains**. Environ 1 200 hectares d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (ENAF) y ont été consommés entre 2010 et 2020, dont 900 hectares de terres agricoles, ce qui est légèrement inférieur à la décennie précédente.

En 2021, le bilan du SCoT a révélé des **externalités environnementales négatives** et des déséquilibres sociaux générés par la métropolisation, ce qui a conduit les nouveaux élus du SEPAL à lancer sa révision. Cette démarche fournit l'occasion d'initier un **changement de modèle d'aménagement du territoire** en ne concentrant plus le développement, notamment économique tertiaire, sur Lyon et Villeurbanne, mais en favorisant un rééquilibrage à l'échelle de l'agglomération, voire de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne. Elle est également l'occasion d'intégrer les enjeux du Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Avec environ 1 400 hectares de surfaces ouvertes à l'urbanisation, les communes du SEPAL doivent accentuer leurs efforts en matière de renouvellement urbain et procéder à du rétrozonage pour atteindre l'objectif ZAN à horizon 2050. Comme plus de 90 % des nouveaux logements sont construits au sein de l'enveloppe urbaine, la part du logement dans le rythme d'artificialisation du territoire s'élève à 400 hectares contre 420 hectares pour celle des zones d'activités. **Le principal levier pour limiter l'artificialisation se situe ainsi sur les zones à vocation économique.**

Pour objectiver le choix des lieux du développement et des lieux de renaturation/régénération, le SEPAL a souhaité adopter une approche qualitative des sols et des paysages, qui intègre également une approche historique et un objectif de résilience territoriale.



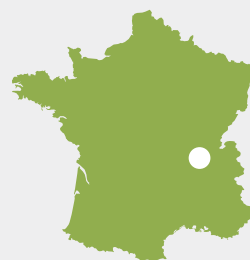
FICHE D'IDENTITÉ ET CARACTÉRISTIQUES



Urbain



Rural



- Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**
- Département : **Rhône**
- Porteur du projet : **Syndicat d'Étude et de Programmation de l'Agglomération Lyonnaise (SEPAL)**
- Chiffres clés du territoire :
74 communes, 1,45 million habitants, 756 km²



Cartographie & inventaire



Planification & Stratégie



Concertation & sensibilisation



Densification & renouvellement urbain



Désimpermeabilisation & renaturation



OBJECTIFS ET ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET ZAN

Soucieux de décliner la trajectoire ZAN sur son territoire, le SEPAL a élaboré un projet ZAN autour de deux volets :

- la réalisation d'une étude « paysages, sols et résilience » ;
- l'identification de zones préférentielles de renaturation ;

Ce projet est l'un des 22 qui ont été retenus suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME pour faire partie de l'expérimentation « Objectif ZAN » qu'elle pilote. Portées par des collectivités publiques, ces démarches visent à structurer leur réflexion et à engager des actions déclinant de manière opérationnelle la séquence « éviter-réduire-compenser » appliquée à l'artificialisation des sols. À ce titre, il bénéficie d'un accompagnement méthodologique et technique fourni par des équipes d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) :

- au niveau local : l'agence BASE de Lyon, le Centre de Ressources de Botanique Appliquée (CRBA), l'Atelier d'Écologie Urbaine (AEU), l'agence d'urbanisme de Lyon UrbaLyon et une urbaniste indépendante, Géraldine Pin ;
- au niveau national : CDC Biodiversité qui intervient en complément de l'AMO locale.

OBJECTIFS

- Dresser un état des lieux des sols et des paysages
- Sensibiliser les élus et les acteurs locaux aux enjeux ZAN
- Identifier des zones de renaturation

1. Réaliser une étude « Paysages, sols et résilience »

L'étude « Paysages, sols et résilience » a été réalisée en 2022 par l'équipe locale d'AMO. Elle a permis de **dresser un état des lieux des sols et des paysages** à la fois rétrospectif (historique) et prospectif (prise en compte des changements climatiques). Présentés aux élus, ces éléments ont également été restitués lors d'un atelier participatif ouvert à l'ensemble des maires et partenaires du territoire.

Des **orientations territorialisées** ont ensuite été proposées : protection, valorisation, régénération des fonctionnalités des sols et des paysages. Elles ont été formulées à l'échelle de l'agglomération, puis à l'échelle de huit sites démonstrateurs. Ces travaux ont été présentés lors de réunions organisées dans le cadre de la révision du SCoT et lors de rencontres publiques. Une conférence de restitution ouverte à un public élargi a été organisée en juin 2023 en présence de l'ADEME¹.

Cette démarche a permis d'**acculturer les élus et les acteurs locaux** aux fonctions des sols et des grands paysages. Librement inspirée du projet MUSE², cette approche exploratoire visait à aborder les aspects techniques et scientifiques, mais surtout à les inscrire dans un **récit historique, prospectif et illustré** facilitant leur appropriation. Ce nouveau récit a enrichi le Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT débattu en juillet 2023. Aujourd'hui, les propositions d'orientations territorialisées alimentent les travaux d'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) qui sera finalisé en 2024.

2. Territorialiser la trajectoire ZAN et identifier des zones préférentielles de renaturation

L'élaboration de la trajectoire ZAN et sa territorialisation sont prévues dans la révision du SCoT. Elles seront réalisées par l'Agence d'urbanisme de Lyon qui est également chargée d'élaborer une méthode d'identification des zones préférentielles de renaturation, en s'appuyant sur les résultats de l'étude « Paysages, sols et résilience ». Cette étape s'achèvera en 2024 dans le cadre de l'élaboration du DOO.

« La lutte contre l'artificialisation des sols n'est pas un sujet nouveau pour les collectivités membres du SEPAL, mais elle a pris une nouvelle dimension avec l'inscription de la trajectoire ZAN dans la loi Climat et Résilience. Dans le cadre de la révision du SCoT prescrite fin 2021, le SEPAL a ainsi eu la volonté d'accélérer l'intégration de la sobriété foncière dans les politiques publiques à l'œuvre sur son territoire. Pour ce faire, il a missionné un groupement pluridisciplinaire pour réaliser une étude innovante et exploratoire intitulée « Paysages, sols et résilience ». L'objectif était de révéler les sols et les paysages du territoire en s'appuyant sur les enseignements tirés de son histoire, sa géographie, son socle géologique, agronomique et écologique. Il s'agissait également d'imaginer le devenir souhaitable de ces sols et paysages en tenant compte des enjeux climatiques, écologiques, agricoles et de ressources en eau auxquels l'agglomération lyonnaise doit faire face. Cette étude réalisée en 2022 propose ainsi un ensemble d'orientations territorialisées de protection, valorisation, régénération des fonctionnalités des sols et des paysages et met notamment l'accent sur l'importance de planifier une véritable trame boisée et agro-forestière pour que l'agglomération lyonnaise soit réellement résiliente et acclimatée sur le long terme. Cette approche résolument qualitative a d'ores et déjà permis d'enrichir le récit du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) débattu en juillet 2023. Complétée par une analyse quantitative réalisée par l'Agence d'Urbanisme de Lyon, cette étude permettra au SEPAL de construire une trajectoire ZAN ambitieuse, pragmatique et opérationnelle. »

Jérémie Tourtier, chargé de mission en charge des sujets environnementaux et agricoles au SEPAL

1 Replay à l'adresse suivante : <https://youtu.be/kyztdWfyAvY>

2 MUSE - Intégrer la multifonctionnalité des sols dans les documents d'urbanisme, collection Expertises, ADEME, mars 2023

<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5415-muse-integrer-la-multifonctionnalite-des-sols-dans-les-documents-d-urbanisme.html>

RÉFÉRENTS ET CONTACTS

SYNDICAT D'ÉTUDE ET DE PROGRAMMATION DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE (SEPAL)

Jérémie Tourtier, chargé de mission en charge des sujets environnementaux et agricoles

jtourtier@grandlyon.com

www.scot-agglolyon.fr

AMO LOCALES

AGENCE BASE DE LYON

Bertrand Vignal, directeur

www.baseland.fr

CENTRE DE RESSOURCES DE BOTANIQUE APPLIQUÉE (CRBA)

Stéphane Crozat, directeur

<https://crba.fr/>

ATELIER D'ÉCOLOGIE URBAINE (AEU)

Jean-Louis Ducreux, directeur

<https://www.aeuconseil.com/>

URBALYON, AGENCE D'URBANISME DE LYON

Chargée de la révision du SCoT

<https://www.urbalyon.org/fr>

GÉRALDINE PIN

urbaniste indépendante

AMO NATIONALE – CDC BIODIVERSITÉ

Jean Castaing, chargée d'études foncier ZAN

www.cdc-biodiversite.fr

ADEME

Pôle Aménagement des Villes et des Territoires

anne.lefranc@ademe.fr

mary-cathryn.biscroma-acchiardi@ademe.fr

www.ademe.fr

RESSOURCES

- « *Faire la ville dense, durable et désirable* », collection Clés pour agir, ADEME, octobre 2022 <https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5989-faire-la-ville-dense-durable-et-desirable.html>
- « *Bilan de la recherche sur la multifonctionnalité des sols* », collection Expertises, ADEME, décembre 2023 <https://librairie.ademe.fr/recherche-et-innovation/6788-le-bilan-de-la-recherche-sur-la-multifonctionnalite-des-sols.html>
- « *Zéro Artificialisation Nette, guide synthétique* », ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, novembre 2023 https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/sites/artificialisation/files/fichiers/2023/11/ZAN%20DP%2027nov23_VF.pdf
- *Objectif «Zéro Artificialisation nette» (ZAN) et contribution de l'ADEME, Etat de l'art analytique et contextualisé*, collection Expertises, juin 2021 : <https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/4784-objectif-zero-artificialisation-nette-zan-et-contribution-de-l-ademe.html>



Retrouvez l'ensemble des ressources de l'expérimentation « Objectif ZAN »

<https://experimentationsurbaines.ademe.fr/territoires-zero-artificialisation-nette/>



Crédits photos : SEPAL